



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1201>

# Contre les faux-semblants : pour construire la grève et imposer d'autres choix pour l'École Publique de la maternelle à l'université.



Date de mise en ligne : jeudi 13 février 2014

- Actualité des luttes - Appels à mobilisation -

---

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

---

**Le ministre Peillon voulait refonder l'Éducation nationale mais la continuité avec le gouvernement précédent est frappante. Dans cette situation, des résistances s'organisent. Contre cette école de l'inégalité des territoires, contre cette école qui refuse la diminution réelle des effectifs et les dédoublements de classes par la création de postes de titulaires, contre cette école qui perpétue le management libéral d'un côté et la précarité de l'autre, SUD éducation appelle à se mobiliser pour construire la grève et imposer d'autres choix pour l'École Publique de la maternelle à l'université.**

**Le ministre Peillon voulait refonder l'Éducation nationale et, contre l'avis des organisations syndicales, il a réformé les horaires des élèves et des personnels du premier degré.**

**Cette réforme mise en place dans le plus parfait désordre** sans bénéficier aux supposés rythmes des élèves a rassemblé contre elle des dizaines de milliers d'enseignant-e-s, dans la grève à plusieurs reprises et cela malgré les hésitations des syndicats majoritaires.

**Le ministre nous parle ensuite de priorité au premier degré.** SUD éducation ne partage pas cette vision qui laisse croire qu'on privilégie un secteur alors qu'on lui applique un saupoudrage plus réduit à chaque annonce du ministre, le tout assuré par une fragilisation budgétaire des autres services publics.

**De la refondation nous sommes passés à un plan pour l'éducation prioritaire** qui concerne 100 REP+ à la rentrée 2014 sur 350 ECLAIR existants.

**Dans le même temps on constate que les postes créés dans le primaire et le secondaire ne couvriront pas les augmentations d'effectifs d'élèves** à la rentrée prochaine. De ce fait la majorité des personnels ne voient aucune rupture avec la législature précédente pour ce qui concerne leurs conditions de travail et celles de leurs élèves.

**La continuité avec le gouvernement précédent est ainsi frappante** dans la réforme de l'éducation prioritaire : augmentation des embauches d'enseignants contractuels, explosion du nombre de contrats aidés sur des temps partiels imposés, non-titularisation des AVS, recrutement des enseignant-e-s sur entretien (dans le secondaire et pour les directeurs et directrices d'école), contractualisation des moyens alloués, promotion de « contremaîtres » qui viendront promouvoir l'école du socle et la mise en concurrence des collègues et des établissements. Les promesses de réduction du temps de travail face aux élèves risquent vite de se transformer en heures supplémentaires indispensables pour faire fonctionner les établissements sans véritables créations de postes.

L'application de quelques mesures jugées positives par des personnels et qui s'appliquent à quelques centaines d'écoles, collèges et lycées montre que **sans engagement financier réel, il n'y a pas de vrais changements pour l'école.** Le dogme du paiement de la dette fait de la refondation de l'école une illusion et l'augmentation de quelques indemnités tente de masquer le blocage des salaires.

Quant à la carte scolaire du premier degré, repoussée partout après les élections municipales, elle promet une fois de plus de déshabiller Pierre pour tenter d'habiller un peu Paul.

**Dans cette situation, des résistances s'organisent notamment dans les Hauts-de-Seine, en Seine-St-Denis ou**

**dans les Bouches-du-Rhône où des dizaines d'établissements se mobilisent** contre des suppressions d'heures dans des grèves souvent unitaires, avec des manifestations, des assemblées générales qui rassemblent plusieurs centaines de collègues.

Dans une situation où rien ne change en profondeur, ce sont encore une fois les enfants des milieux populaires qui payent la note et donc le droit à l'éducation pour tou-te-s.

- **Contre cette école de l'inégalité des territoires,**
  
- **Contre cette école qui refuse la diminution réelle des effectifs et les dédoublements de classes par la création de postes de titulaires,**
  
- **Contre cette école qui perpétue le management libéral d'un côté et la précarité de l'autre,**

**SUD éducation appelle tous les personnels de tous les établissements, de toutes les écoles et de tous les services à se mobiliser pour construire la grève et imposer d'autres choix pour l'École Publique de la maternelle à l'université.**

*Post-scriptum :*

*Déclaration du Conseil Fédéral de SUD éducation de février 2014 :*

